

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24033315***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

11 FÉV. 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0420 550 230

Nom

(en entier) : **ETABLISSEMENTS HUART BOIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Armand Colinet, 81 à 7110 HOUDENG-GOEGNIES****Objet de l'acte : Nomination d'un délégué à la gestion journalière**

Ce 1er février 2024 s'est réuni au siège social l'organe d'administration de la société et il a été décidé ce qui suit :

Première Résolution

Après avoir estimé nécessaire pour raisons administratives de désigner un délégué à la gestion journalière supplémentaire, l'organe d'administration décide de nommer, en qualité de délégué à la gestion journalière avec titre d'administrateur délégué, la SRL ECOBOIS SYSTÈME (BCE n°0457.398.253) administrateur, dont le représentant permanent est Monsieur Benjamin HUART.

La nomination prend effet à ce jour, le mandat étant renouvelable.

Les pouvoirs de représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion journalière sont également octroyés.

Deuxième Résolution

Vu l'existence de deux administrateurs délégués, étant Monsieur Christian HUART et la SRL ECOBOIS SYSTÈME, il est rappelé que, conformément aux statuts, chaque délégué à la gestion journalière est habilité à représenter seul la société, même hors cadre de ladite gestion.

Troisième Résolution

L'Assemblée donne mandat spécial à Monsieur Simon DEFOSSE, avec pouvoir de délégation, aux fins de procéder à l'accomplissement des formalités légales et administratives en relation avec les décisions prises, notamment pour poser à titre individuel tous les actes et signer tous les documents (entre autres les formulaires I et II) en vue de faire publier les présentes décisions aux annexes du Moniteur Belge.

Simon DEFOSSE,
Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2024 - Annexes du Moniteur belge